



La médecine des arts



Photo : Emmanuelle Garnier

L'ART EST UNE DES COMPOSANTES essentielles de toute culture. On ne peut concevoir la vie quotidienne sans lui. En son absence, il n'y aurait ni musique, ni peinture, ni architecture, ni design, ni mode, ni littérature. Maisons, meubles et vêtements seraient tous semblables. Un tel scénario est évidemment inconcevable. La puissance créatrice humaine a permis d'inventer d'abord une cosmogonie imaginaire pour expliquer le monde, puis de remplacer ces mythes et légendes par la science que l'on connaît. La création et l'art participent ainsi à l'évolution de la société.

L'apparition de l'artiste professionnel a engendré la médecine des arts en 1700 avec la publication d'un chapitre sur les musiciens dans un ouvrage de Ramazzini. Dès lors, livres, revues et conférences internationales soutiennent cette discipline, dont l'importance croît proportionnellement avec l'appui accordé aux arts dans la société. Ainsi, une étude récente montrait que les retombées du secteur culturel représentaient 6 % du PIB de la région montréalaise avec près de 100 000 emplois directs et une croissance de plus de 50 % depuis dix ans. Au Canada, les dépenses des citoyens liées à des activités artistiques sont actuellement plus du double de celles pour les sports. Quiconque scrute les médias constatera une véritable explosion d'activités artistiques et culturelles, au cours des dernières années, ici et ailleurs dans le monde.

La médecine des arts est appelée à prendre un grand essor dans l'avenir. Ce numéro vous invite à en faire partie.

Installez-vous confortablement dans votre fauteuil et éteignez votre cellulaire, le spectacle va commencer.

Roger Maillet Hobden
Omnipraticien

Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois dans *Le Médecin du Québec*, à la fin de la section de formation médicale continue, vous trouverez un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ ou remplir le questionnaire en ligne. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note. N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.